

Retour sur la rencontre technique « Gestion des terrains de sports engazonnés sans produits phytosanitaires » du 11 décembre à Lannion

Retour sur la rencontre technique qui s'est déroulée le mardi 11 décembre à Lannion, sur le thème de la gestion des terrains de sports en zéro phytos.

La rencontre a rassemblé environ 65 personnes, agents communaux en charge de l'entretien des espaces publics et élus municipaux.

Christian Hunaut, 1er adjoint au maire de Lannion, a rappelé la forte volonté politique de la ville de Lannion dans l'engagement vers le zéro phyto, sur tous les espaces communaux, et ce de longue date. Cela se traduit à Lannion par un trophée zéro phyto, décerné par le conseil régional, et le Label Terre Saine du Ministère de la transition écologique et solidaire. Ainsi, c'est depuis 7 ans que les terrains de sports de la ville de Lannion sont gérés sans produits phytosanitaires.

Jean-Claude Lamandé, Vice-Président de LTC en charge de l'environnement, de l'aménagement de l'espace rural et de l'économie agricole, Président du SAGE Baie de Lannion et du Comité des bassins versants de la Lieue de Grève a resitué la problématique de l'entretien des terrains de sports parmi les enjeux beaucoup plus larges de qualité de l'eau à l'échelle des SAGE.

Christian Méheust, Président du Bassin versant « Vallée du Léguer », a invité à rassembler les conditions pour permettre l'évolution des techniques sur les terrains de sports, en étudiant les possibilités de mutualisation de matériels et en développant le partage d'expériences entre collectivités.

Un état de la réglementation a été dressé par les techniciens des bassins versants, rappelant d'une part les précautions obligatoires (réglementaires) en cas de traitement phytosanitaire sur terrain de sports, ainsi que les objectifs fixés par les SAGE Baie de Lannion et Argoat-Trégor-Goëlo.

Michel Lanchec, responsable du service des sports de la ville de Lannion, a présenté son expérience de la gestion des terrains de sports en 0 phyto à Lannion. Cela implique l'emploi de matériels spécifiques et une maîtrise de l'utilisation des terrains, en évitant la sur-fréquentation. Important également, une attention permanente et une forte réactivité aux problèmes rencontrés: resemis rapide et mise en défens des zones érodées... L'idée est de réunir des conditions favorables au gazon (sol souple, aéré, circulant) et défavorables aux adventices. La rencontre s'est poursuivie par une présentation des matériels utilisés par la ville.

L'accompagnement des communes sur cette thématique se poursuivra dès 2019 en continuant à diffuser des connaissances, peut-être à l'occasion d'une formation spécifique, et en évaluant précisément les besoins des communes en matériels dédiés à la gestion des terrains de sports.